

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 6 novembre 2019 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Verdun

NOR : *JUS6 19 325 94 A*

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Nancy en date du 9 septembre 2019, portant délégation au tribunal d'instance de Verdun ;

ARRÊTE

Article 1

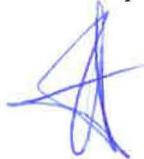
Madame Pascale NAMIN, secrétaire administrative du 1er grade au tribunal de grande instance de Verdun, déléguée par décisions des chefs de cour, en date du 9 septembre 2019, est, à compter du 16 septembre 2019, nommée à titre exceptionnel pour la période du 16 septembre 2019 au 31 décembre 2019, régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Verdun.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de NANCY, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 6 novembre 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, la cheffe du bureau des carrières et
de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY